## OM.... une journée de garde estivale avec le GSMSP

**08h00**, le 12 août 2015, la météo est au beau fixe, une journée de grosse chaleur est encore prévue, je rencontre Nicolas sur le parking, il sera mon binôme pour la journée. Nicolas JEAN est pompier à Gap, il fait partie des membres du GSMSP du SDIS 05 qui prend des gardes avec nous l'été afin de renforcer

En effet, pour toutes les opérations aéroportées, le GSMSP 04 intervient en premier appel sur les communes de Castellane, Rougon, La Palud-sur-Verdon et Moustiers Sainte-Marie (Gorges du Verdon). Nous montons au CODIS afin de récupérer les consignes de la veille et les radios de communication. Au CODIS, nous prenons le temps d'un café pour bavarder avec les personnels de la salle.

**o8h3o** - Préparation du matériel. La réussite d'une intervention dépend de cette préparation. On échange sur les méthodes de travail puis direction l'hôpital de Digne.



9h00 - Inventaire du matériel médical avec le médecin du jour affecté à la médicalisation du SMUR hélico. Cet échange nous permet de maintenir notre niveau de connaissance du matériel médical avec les médecins pour créer de la confiance.

10h00 - On monte à la Section Aérienne de la Gendarmerie, échange et feedback avec l'équipage du choucas 04 et le PGHM, ce qui nous permet d'affiner certains détails de précédentes interventions.

14 h11 - Le CTA/CODIS 04 reçoit un appel d'un témoin pour une femme de 40 ans qui aurait fait un malaise sur le sentier Martel au niveau de la baume



aux fères dans le Verdon. On monte au CODIS pour prendre l'appel. Au même moment, le CTA-CODIS reçoit un autre appel. Un témoin aurait vu un planeur en détresse au niveau du canyon de main morte (même secteur), nous partons pour faire aussi une reconnaissance.

14h28 - Décollage du choucas 04 non médicalisé, nous partons en secours au "défilé de la baume aux fères" pour la jeune femme qui a fait un malaise. Arrivés sur les lieux pour faire une reconnaissance, le CODIS 04 contacte le choucas 04 par radio sur le canal 30. « CODIS 04 - CHOUCAS 04 - URGENT prenez mission pour une femme de 30 ans en ACR sur le sentier des pêcheurs."

Nous prenons immédiatement la direction du sentier. 5 minutes après, nous nous trouvons sur l'intervention. Stéphane le pilote décide immédiatement avec notre accord une dépose patin sur le sentier afin de gagner du temps. Nous engageons dans la minute une réanimation, aui avait été commencée par un témoin. Pendant ce temps, Choucas 04 repart sur le CH digne afin de récupérer le médecin. Dans les mi-

nutes qui suivent, un équipage de la palud nous rejoint sur le sentier. Malheureusement, une heure plus tard la jeune femme sera déclarée DCD par le médecin malgré tous les efforts engagés.

16h24 Elle est ramenée par le choucas 04 sur la DZ de la Palud et prise en charge par la gendarmerie de Moustiers.



17h00 - Sur la DZ, je reçois un appel du CODIS. Le sergent VASQUEZ, m'informe qu'une eune fille de 20 ans est épuisée sur le sentier des pêcheurs, il m'informe également que l'intervention de la baume au fères concernant la femme de 40 ans qui aurait fait un malaise est toujours en cours. En effet, l'équipage du Dragon 83, engagé par la suite sur cette intervention ne l'a pas localisée. (On apprendra plus tard qu'elle sera repartie par ses propres moyens). En concertation avec le CODIS et le pilote, nous décidons de repartir sur cette première intervention pour déposer mon équipier et le médecin. Après la dépose, je repars avec le pilote directement sur l'autre secours récupérer la jeune fille de 20 ans signaée épuisée. En passant nous faisons une reconnaissance au canvon de mainmorte pour le « fameux planeur ». Mais.... nous ne voyons rien.

Nous arrivons sur le sentier, la reconnaissance qui suit ne donne rien non plus. Le pilote n'indique qu'il n'a plus de kérosène, nous décidons d'aller récupérer Nicolas et le médecin. Nous sommes déposés au col de l'Oliver pour faire une reconnaissance terrestre le temps que l'hélicoptère aille se ravitailler.

17h40 - Col de l'Olivier, je croise un collègue secouriste en montagne et guide dans le Verdon qui remonte du sentier des pêcheurs avec des clients. Il m'indique avoir vu la jeune fille de 20 ans et me précise sa position.

**18h15** - Dès le retour de Choucas, elle est treuillée et déposée pour une prise en charge par e VSAV Moustiers.

**18h40** - Les reconnaissances pour retrouver la femme sur le sentier Martel ainsi que le planneur en détresse n'ont rien donné. Retour à la base de Digne. Débriefing avec le pilote puis nous rentrons au SDIS afin de reconditionner le matériel. Nous apprenons en route que la femme de 40 ans est rentrée par ses propres moyens. La signalisation du planneur emblait être une fausse alerte. La journée se terminera vers 21 h 30. Demain une autre équipe prendra la suite…

Sergent Eric SEGHINI



## CCD\$PV

7 octobre 2015

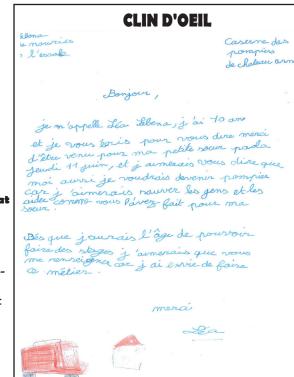
Carrefour des chefs de centre - congrés départemental 31 octobre 2015



INFO \$PORT : Le département accueillera le Championnat de France de Rugby à 15 Sapeurs Pompiers les vendredi 10 et samedi 11 Juin 2016. Les Co-Organisateurs sont Cédric PELERIN et Mathieu GUIEYSSE accompagnés de l'équipe départementale de rugby. Il aura lieu sur les villes de Manosque et Ste Tulle. Il rassemblera environ 48 équipes venant de 48 départements diffé-

rents ce qui représente au plus fort de la manifestation environ 1400 personnes. Tous les éléments seront transmis dans un prochain article et sur les sites du SDIS 04 et de l'UDSP 04 dans les semaines à venir.

> Pour toute question en rapport du championnat un mail a été créé : rugbypompier;2016@gmail.co





## LES BONS TUYAUX

Convention cadre de partenariat entre le ministère de l'éducation nationale et le ministère de l'intérieur pour la valorisation et le développement du volontariat parue le 18/06/2015

Engagement de l'Association des Maires de France relatif à la disponibilité des SPV agents communaux ou intercommunaux en faveur de la disponibilité des SPV agent communaux du 24/07/2015

Convention cadre de soutien à la politique de développement du volontariat chez les SPV en faveur de l'accès aux logements sociaux situés à proximité des CIS du 21/07/2015

## C'EST... PERSONNEL

#### Bienvenue:



Caporal Jérome SAUVECANNE, sapeur-pompier professionnel, a été recruté par voie de mutation du CIS Manosque et affecté au CTA-CODIS le 1er mai 2015



Bonne continuation

Gwendoline CEXUS-PRATO a terminé son apprentissage à l'issue de sa réussite à son BTS assistant de gestion PME-MPI



Madame Laure ANSEL, adjoint administratif de 1ère classe a été recrutée au 1er octobre 2015 en tant que webmaster et gestionnaire SIG.

### La lettre du SDIS 04

ervice Départemental d'Incendie et de Secours de Alpes de Haute-Provence. Cellule Communication - CS 39008 95. avenue Henri laubert 04990 DIGNE LES BAINS CEDEX

Tél.: 04 92 30 80 02 - Fax: 04 92 30 89 68

Cette revue est une réalisation du SDIS 04. Directeur de publication : Colonel Emmanuel CLAVAUD

sponsable de la rédaction : Corinne ROUX Comité de rédaction : Commandant Henri COUVÉ, commandant Jean-Dominique BARIOLET, capitaine Arnaud VALLOIS, capitaine David BOUCHET, adjudants Yann MICHEL et Michel DELLI, sergent-chef Fabien GONTIER, sergent Fabien DELAYGUE et Mme Fernanda QUINTAL.

Si vous souhaitez transmettre un reportage, un article et/ou des photos,

vous pouvez nous contacter à l'adresse ci-contre :

Conception graphique : Cellule Communication SDIS 04 - Dépôt légal en Préfecture. Crédit photos SDIS 04, FOTOLIA©, sous réserve d'erreurs typographiques.

Site internet : http://www.sdis04.fr Impression: Arc en Ciel - 04000 DIGNE LES BAINS Page Facebook : ;di;04 officiel

# Ouadrimestriel n° 22 - octobre 2015 La lettre du Service Départemental d'Incendie et de Secours des

## L'ÉDITO

L'ACTUALITE

Cet été a été particulièrement actif avec une augmentation très significative de l'activité opérationnelle (plus de 10%). Nous n'avons pas eu à déplorer de gros feux de forêts mais la mobilisation de chacun et chacune d'entre vous a permis de faire face à ces très nombreuses sollicitations et nous vous en

Nous avons également eu l'honneur et le plaisir d'accueillir le premier ministre et le ministre de l'Intérieur le 10 Août, lors d'une visite du dispositif estival à Moustiers et Sainte-Croix. Cette rencontre a permis de mettre en avant plusieurs facettes du corps départemental (l'équipe nautique, la diversité du volontariat et les complémentarités avec les sapeurs-pompiers professionnels, l'organisation renforcée pour la lutte contre les feux de forêt, le rôle et les missions du service de santé et de soutien médical).

Par ailleurs, comme vous pourrez le découvrir en parcourant les pages de cette édition, le site internet, le site Intranet et la page Facebook du service ont été mis en ligne. Il s'agit d'une étape importante de modernisation de notre structure car nous avons pris le virage de la dématérialisation de bon nombre de nos procédures. Ces outils vont permettre de simplifier l'accès aux différentes informations et constituent des marqueurs forts de notre identité. Une phase de formation va s'engager pour permettre à tous les utilisateurs de tirer le meilleur bénéfice de ces nouvelles fonctionnalités.

Enfin et malheureusement, à l'heure où nous bouclons cet éditorial, l'actualité des sapeurs-pompiers vient d'être, une nouvelle fois, endeuillée par le décès tragique de deux collègues des Pyrénées-Orientales et du Doubs. Nos pensées et notre solidarité vont vers leurs proches et leurs collègues aui doivent





Colonel Emmanuel CLAVAUD

## Les nouveaux nés de l'été....

Le service départemental d'incendie et de secours a toujours été soucieux de garantir la meilleure remontée d'information vers les autorités tant préfectorales que municipales. La modernisation récente du système offre de nombreuses nouvelles fonctionnalités parmi lesquelles celle de pouvoir automatiser l'information des maires par l'envoi de SMS et de mails. Après une période de test d'environ six mois réalisée en partenariat avec Monsieur MARTEL-LINI, Maire de la commune de Château-Arnoux, le paramétrage a pu être finalisé. L'ensemble des maires du département a été destinataire de cette proposition d'information. A ce jour, 127 d'entre eux ont répondu favorablement et sont destinataires de l'information de toute l'activité concernant leur commune, à l'exception des secours à domicile. Cette information automatisée n'exclue pas le niveau d'information plus précis réalisé téléphoniquement par le CODIS pour les opérations présentant un enjeu opérationnel ou médiatique en raison de leur envergure, de leur particularité ou de leur sensibilité. Données au 10/10/2015

D'autre part au mois de juillet, le SDIS a eu le plaisir de lancer son nouveau site internet. Cette nouvelle interface de communication démontre notre volonté d'innover et de poursuivre notre mission de proximité au bénéfice de nos concitoyens. Nous avons opté pour un site au « design » moderne qui lui confère convivialité et esthétisme afin d'en faire une belle vitrine de notre organisation et surtout qu'il permette d'être une réponse efficace pour toutes les recherches d'informations concernant les sapeurs-pompiers de notre département.

Dans un même temps, le site intranet a également été ouvert aux pompiers et personnels administratifs et techniques du département. Dès réception de leur identifiant, les personnels pourront naviguer et découvrir les différents onglets qui leur sont proposés. Grâce à cette outil, un grand nombre de démarches administratives se trouvera simplifié et dématérialisé.

C'est dans le même esprit d'amélioration, qu'un groupe de travail, piloté par le lieutenant-colonel SANSA a vu le jour il y a quelques mois. Son objectif est de faire l'analyse de la charge de travail administrative et logistique des centres de secours afin de faire des propositions d'organisation pour l'alléger. En effet, les membres de ce groupe de tra-



vail réfléchissent sur des mesures qui seraient de nature à simplifier et améliorer le fonctionnement des services. La diversité des participants, au titre des différents services ou au titre de leur statut, permet d'élargir le débat et d'apporter une vision très large de notre structure.

Enfin, avec l'été, est arrivée aussi l'ouverture de notre page Facebook "SDISO4 officiel". En effet, l'entrée sur les réseaux sociaux est maintenant incontournable et fait partie des techniques modernes de communication. Désormais, ils constituent un vecteur privilégié pour propager l'information rapidement et parfois en temps réel.

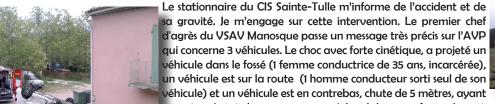
Quelques semaines après son lancement, la page facebook du sdis 04 rencontre un vrai succès et nous en sommes ravis. Nous espérons continuer dans le même esprit à diffuser l'information que vous attendez grâce à ces nouveaux vecteurs de commu-



## L'ACTIVITÉ OPÉRATIONNELLE

## Dramatique accident Alpes de Haute-Provence/Vaucluse - nombreuses victimes

Le dimanche 3 mai 2015, le CODIS 04 engage 3 VSAV, 1 VSR pour un accident impliquant plusieurs VL sur la RD 4096, à la sortie de Corbières et plus exactement à Plan de Beaumont (Vaucluse).





atterri sur le toit (avec 6 personnes à bord dont 2 enfants, de nationalité Portugaise, ne parlant pas ou peu notre langue).

L'officier de garde du secteur de Manosque – Sainte-Tulle est sur place. Un point rapide est réalisé entre nous. Les moyens demandés en renfort sont confirmés. Nous organisons la sectorisation des secours et la montée en puissance. Le VSR débute la désincarcération tandis que les sapeurs-pompiers du VSAV et le SMUR de Manosque d'occupent de la victime.

Rapidement les secours venant du Vaucluse (Beaumont de Pertuis, La Bastide des Jourdans et Pertuis) arrivent en nombre (3 VSAV, 1 VSR, 1 SMUR et l'officier de garde du secteur de Pertuis) et prennent en charge les 7 autres victimes dont une grave (conducteur de la VL sur le toit).

Les bilans secouristes sont passés au SMUR 84. A l'arrivée de l'Officier de Pertuis (ancien SPV du 04) un point de situation lui est transmis. Il en résulte 8 victimes dont 2 graves, 5 légers, et 1 indemne. La demande est faite au SAMU 84 d'évacuer les 2 blessés graves par hélicoptère.



Hélismur 84 et 13 sont donc engagés et une aire de posé est désignée (champ en friche). Les autres victimes sont réparties dans les VSAV, une seule est évacuée sur le CH Manosque, les autres le sont sur Pertuis et Aix en Provence. Un 7ème VSAV est demandé et arrive de St Paul les Durance (13). Les 2 victimes graves (1 homme, 28 ans, trauma thoracique important et 1 femme,

35 ans, trauma crânien, facial, intubée et perfusée) sont conditionnées pour être héliportées. Les deux vecteurs aériens se présentent vers 18h00 et prennent en charge les 2 blessés. Les évacuations se font au CH la Timone à Marseille et CH Avignon.

A l'issue, les 3 véhicules accidentés sont enlevés par 2 dépanneurs et la RD 4096, après un bon nettoyage par les pompiers et le service de la DIR 84, est ré-ouverte à la circulation par la gendarmerie. Un débriefing à chaud SMUR/SP est réalisé en fin d'intervention.

#### Points positifs



- Bonne collaboration entre les personnels 04 84 13
  Disponibilité des SPV (dimanche), renfort en personnel pour la désincarcération
- Montée en puissance rapide, engagement chaine de commandement
- Beau temps.

### Points à améliorer :

- Evacuation des victimes (nombreux changements de destinations)
- Regroupement des victimes pour ne pas les séparer.
- Transmission des messages par TPH (les radios 80 ou 400 Mhz, ne passent pas à cet endroit, limite département 84/04)

Capitaine Arnaud VALLOIS

## Intervention barrage de Sainte-Croix

Le 11 mai dernier à 15h55, le CTA/CODIS reçoit un appel depuis le barrage de Sainte-Croix pour la détection d'un dégagement d'dydrogène sulfuré (H2S). Le CTA engage immédiatement 2 VIRT, 1 chef de groupe, 1 chef de colonne, 2 RCH3, 1 FPTL, 1 VSAV, 1 VLMI et 1 CEVAR. L'usine électrique de Sainte-Croix fait l'objet de travaux de rénovation d'un des deux groupes de production. A l'occasion de ces travaux, des aménagements sont réalisés tels que le changement d'une fosse septique qui a amené à devoir réaliser le transvasement de cette dernière dans une cuve de récupération. Cette opération était en cours



de réalisation au niveau bas de l'usine situé à la côte 394, soit à 140m de profondeur, lorsqu'un dégagement d' H2S s'est produit. Très rapidement 22 personnes ont évacué l'usine. Deux d'entre elles, les plus proches du dégagement, ont été évacuées pour un examen médical. Elles ressortiront sans séquelles de l'hôpital local de Riez une heure après. La notion de sauvetage écartée, il restait à évaluer le niveau de risque. L'H2S est un gaz très dangereux sur le plan toxique mais également sur le plan explosif, sa plage d'explosivité étant de 4 à 46%.

L'accès traditionnel au fond de l'usine se fait, soit par un ascenseur, soit par les escaliers sur 140 mètres de profondeur. Ces deux solutions n'étaient pas envisageables en raison du risque d'explosion et de la distance à parcourir sous ARI. Une galerie de presque 100 m, accessible depuis le pied du barrage, permet également l'accès au niveau considéré. Cette option qui a été retenue a nécessité l'appui du GSMSP afin de « mouliner » les matériels (ARI, tenues RCH, lignes guides, sacs infirmier pour le soutien opérationnel). Les personnels RCH ont, quant à eux, utilisé les échelles à crinolines, sur 130m pour accéder au pied du barrage.

Les opérations d'investigations, les relevés de mesure, de transvasement et de sécurisation ont ainsi pu être menés dans de bonnes conditions. La parfaite collaboration entre les équipes RCH, GSMSP, de soutien et les personnels EDF présents sur place sont à mettre en avant.

Dix jours plus tôt une visite du site était réalisée pour préparer un exercice... !!!

Commandant Henri Couvé

## 17ème ETAPE du Tour de France



350 sapeurs-pompiers ont été

manifestation.

mobilisés pour assurer la sécurité de la

Mercredi 22 juillet, le département des Alpes de Haute-Provence a accueilli la 17ème étape du tour de France reliant Digne-les-Bains à Pra-Loup en passant par le col d'Allos.



Le colonel Eric FAURE, président de la Fédération Nationale des Sapeurs-Pompiers de France est venu saluer les pompiers mobilisés pour assurer la sécurité de l'étape ainsi que les pompiers présents sur la caravane du tour.



Corinne ROUX

## Orage violent sur DIGNE LES BAINS

Après le violent orage qui s'est abattu vendredi 24 juillet en fin d'après midi sur Digne-les-Bains, les sapeurs-pompiers ont eu à traiter une trentaine d'interventions. Les pompiers Dignois ont été renforcés par leurs collègues des centres voisins des Mées, de Malijai, Bras d'asse, Mézel, la Javie et Château Arnoux afin d'assurer les différentes missions d'épuisement.







Adjudant-chef Michel

#### VISITE Bernard CAZENEUVE et Manuel VALLS au CIS Moustiers-Sainte-Marie

Lundi 10 Août, le premier ministre Manuel VALLS et le ministre de l'intérieur, Bernard CAZENEUVE sont venus au poste de secours de Sainte-Croix-du Verdon puis au centre d'incendie et de secours de Moustiers-Sainte-Marie pour rencontrer les sapeurs-pompiers engagés sur les dispositifs de secours estimants.







Corinne ROUX

## HYGIÈNE ET SÉCURITÉ

## Mieux comprendre les TMS pour agir plus efficacement

#### De quoi s'agit-il?

Tendinite, lombalgie, syndrome du canal carpien, épicondylite, hygroma du genou sont des maladies qui touchent les articulations, les muscles et les tendons, c'est-à-dire l'appareil locomoteur.

L'activité de sapeur-pompier peut jouer un rôle dans leur survenue, leur maintien et leur aggravation. On les appelle **troubles musculosquelettiques** ou **TM\$**. Ils induisent douleurs et gêne fonctionnelle. Les membres supérieurs et le dos sont les sièges les plus fréquemment touchés.

En France, les TMS représentent la première cause de maladie professionnelle reconnue. Ils peuvent avoir de lourdes conséquences sur la santé des sapeurs-pompiers ainsi que sur le fonctionnement du SDIS et/ou de l'employeur de SPV.



#### À quoi les reconnaît-t-on ?

Les premiers signes cliniques des TMS consistent en des douleurs lancinantes ressenties au cours et en dehors de l'activité en service (engourdissements, picotements, difficulté de préhension des objets...).

- La région douloureuse est souvent sensible au toucher.
- La mobilité articulaire est restreinte.
- La douleur s'associe à une gêne fonctionnelle de plus en plus invalidante dans les activités professionnelles et personnelles.
- Un inconfort persistant peut s'installer, même au repos.

#### Le sommeil peut en être perturbé.

À quelle occasion?

Des TMS surviennent ou se révèlent à l'occasion d'activités de service. Ils ont par définition des effets sur la santé de l'agent (lombalgie, tendinites...). Ses effets agissent en retour sur les capacités personnelles de l'agent.

#### **Quel impact?**



#### Quels sont les facteurs déterminants ?

- **1. Facteurs environnementaux**: Des dispositions techniques organisationnelles peuvent abaisser l'impact des facteurs environnementaux sur l'activité.
- **2. Les enjeux et exigences de la tâche à accomplir** : la perception ou non de l'enjeu peut considérablement agir sur le niveau d'engagement physique individuel ou collectif.
- **3. Facteur humain**: les capacités physiques, les attitudes comportementales, la représentation de la situation, l'entraînement physique régulier et adapté.

## Quelles situations peuvent exposer à des TMS ?

## Exemples de contraintes biomécaniques :

Des manutentions manuelles nombreuses ; Des postures contraignantes ; Des amplitudes extrêmes des mouvements ; Un effort musculaire important requis ;

Des gestes répétés et rapides, absence de récupération suffisante entre les mouvements ; Une position statique prolongée (par exemple devant un écran de visualisation) ;

Une tâche avec les bras au-dessus de la ligne du cœur ;

Des gestes de précision et manipulation d'outils de petite taille ; Une activité accroupie, penchée, en rotation, en torsion, avec de fortes extensions ;

> Une variation importante du rythme ; Un rythme imposé...

Maîtriser ce risque permet d'accroître le bien-être des agents ainsi que les performances du SDIS. La prise en compte de ces éléments s'inscrira dans le prochain plan d'action visant à réduire les risques psychosociaux.

Les éléments constitutifs de cette publication sont extraits de la synthèse réalisée par la fédération nationale des sapeurs-pompiers de France et la mutuelle nationale des sapeurs-pompiers.